

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1er décembre 1964

La séance est ouverte à deux heures et demie.

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE TRÈS HON. M. DIEFENBAKER—OBSERVATION DE L'HON. DÉPUTÉ DE LEEDS DURANT UN DÉBAT

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur...

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, avec le consentement unanime de la Chambre, j'aimerais faire une brève déclaration sur l'ordre de nos délibérations.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ai posé la question de privilège et j'ai le droit de m'expliquer à cet égard avant que toute autre déclaration soit faite. Je croyais que le premier ministre posait la question de privilège.

Ma question de privilège a trait à une déclaration faite hier par l'honorable député de Leeds (M. Matheson) et qu'on peut trouver à la page 10890 du *hansard*. L'honorable représentant de Leeds, parlant d'un entretien télévisé avec M. Geoffrey Scott présenté le 28 octobre, a dit ce qui suit:

Plus tard, au cours de l'émission, il a ajouté: «Ni à Noël prochain, ni à aucun autre Noël».

Cette dernière remarque est entre guillemets. Je ne trouve rien à redire au fait qu'une personne se fasse le principal propagandiste de nouveaux modèles de drapeaux, mais je tiens à préciser que je n'ai jamais dit ces mots.

Des voix: Honte!

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MODIFICATION DURANT LE DÉBAT SUR LE DRAPEAU

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il est regrettable que nous n'ayons pu disposer, hier, du rapport du comité du drapeau; or, le Règlement donne évidemment préséance sur les autres travaux à une motion visant à l'adoption d'un rapport de comité. J'allais dire que nous pourrions peut-être obtenir le consentement unanime

de la Chambre pour modifier notre Règlement en ce sens que, si nous n'arrivons pas à prendre une décision au sujet de ce rapport aujourd'hui, à partir de demain, nous devrions réserver une demi-heure par jour aux questions nonobstant le Règlement. Mais afin de consacrer à la discussion du rapport du comité du drapeau tout le temps qui lui revient en vertu du Règlement, je propose que l'on modifie les heures de séances afin que la Chambre se réunisse à deux heures, sauf le vendredi où la séance s'ouvrirait à 10 heures et demie. Ainsi, nous pourrions avoir la période des questions de deux heures à deux heures et demie chaque jour, ou de dix heures et demie X onze heures le vendredi, pour passer ensuite aux travaux que stipule le Règlement, jusqu'à ce qu'on ait pris une décision à propos du rapport du comité.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai entendu la déclaration du premier ministre, mais j'estime qu'il a omis de parler de bien des points. Par exemple, il n'a pas fait mention des déclarations des ministres à l'appel des motions. Sa proposition ne tient pas compte, notamment, des questions écrites ou verbales, les lundis et mercredis, ainsi que des avis de motion portant production de documents. Autrement dit, monsieur l'Orateur, il faut tenir compte de l'ensemble des affaires courantes à l'appel de l'ordre du jour.

Cette question a été soulevée hier, car elle intéresse tous les membres de la Chambre, non seulement les députés de ce côté-ci de la Chambre, mais aussi les honorables vis-à-vis. Par exemple, le député d'Halifax (M. Regan) aurait manifestement des questions à poser en ce moment, de même que le député d'York-Humber (M. Cowan), et il y a aussi d'autres points à considérer.

Le premier ministre devrait revoir sa position et faire, après négociation, une déclaration définitive au sujet des travaux ordinaires de la Chambre. Nous avons terminé les travaux urgents que le premier ministre a énumérés il y a un mois, sauf la question à l'étude et une autre du ministre du Travail que le gouvernement a choisi de retarder. J'estime qu'avancer l'heure d'ouverture des séances n'a rien à voir à nos travaux ordinaires. Quelle est l'urgence? Le premier ministre hausse les épaules et ricane, mais quelle urgence le gouvernement voit-il aux travaux qu'il a annoncés?